



MAIRIE
DE
MONTFERRER

66150

Téléphone : 04.68.39.12.44
Télécopie : 04.68.39.89.60

MONTFERRER, le 27 mai 2020

Monsieur Dominique PETIT
Maire
66150 MONTFERRER

à

CENTRE DE GESTION
Centre del Mon
35 Bd Saint Assicle
66020 PERPIGNAN

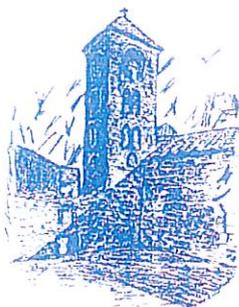
Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le plan de reprise d'activité à soumettre pour avis au comité technique du 29 mai 2020.

Dans l'attente de votre approbation ou de vos suggestions, veuillez agréer, **Madame**, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Dominique PETIT



MAIRIE
DE
MONTFERRER
66150

Téléphone : 04 68.39 12 44
Télécopie : 04 68.39 89 60

Commune de Montferrer - 5 agents communaux.

Plan de Reprise d'Activité (PRA)

Point chaud – épicerie

Agent :

Horaires ➤ 7 heures 30 à 9 heures 30 du mardi au dimanche.

Protocole : travaille seule, distance d'un mètre minimum avec les clients, port du masque, gel hydroalcoolique à disposition.

Nettoyage : quotidien du sol et du comptoir, poignées de porte, caisse enregistreuse.

Services techniques et espaces verts

Agent :

Horaires ➤ lundi au vendredi : 7 heures à 12 heures et de 12 heures 30 à 15 heures 30.

Protocole : visière, masque, point d'eau avec savon, gants (station d'épuration)

Il assure l'entretien de la voirie, des réseaux d'eau et d'assainissement et les espaces verts. Travaille seul.

Agent :

Horaires ➤ lundi au jeudi - 8 heures à 12 heures 30.

Vendredi - 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

Protocole : visière, masque, point d'eau avec savon. Il assure l'entretien des bâtiments et des espaces verts, travaille seul.



Agent :

Horaires : Ne travaille pas actuellement, agent en récupération.

Poste occupé : Elle travaille aux espaces verts et remplace en saison l'agent d'animation au café communal 2 fois/semaine.

Accueil -Secrétariat

Agent :

Horaires ➤ lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 heures à 12 heures et 13 heures à 17 heures, mercredi 13 heures à 17 heures.



Agent :

Horaires ➤ lundi, mercredi et jeudi : 9 heures à 12 heures, mardi 13 heures à 17 heures et vendredi 9 heures à 12 heures.

Protocole : gel hydroalcoolique, masque, lingettes, gants.

Chaque agent nettoie son bureau à l'arrivée et au départ, l'accueil est nettoyé après chaque administré. Le ménage est assuré régulièrement.

Ces deux agents travaillent dans le même bureau mais les bureaux sont distants de plus d'un mètre.

Agence Postale Communale

L'Agence est tenue par le personnel administratif en fonction de leur horaire, à savoir :

- Mme . le mardi matin.
- Mme les autres jours.

En cas de congés, d'absence, l'autre agent prend le relais.

Elle est située dans la mairie un bureau à part.

Ouverture de l'agence : lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45.

Protocole : Pose d'un panneau de plexiglass. En attente de livraison de gel hydroalcoolique, des masques et des gants, le bureau centre de Céret est chargé de la livraison.

Mais l'agent nettoie avec des lingettes tous les jours avant et après son travail les locaux.

Les stylos, le terminal de carte bancaire, la banque d'accueil sont nettoyés après chaque passage de client.

Nous avons le matériel de la mairie en attendant.

Fait, le 22 mai 2020.

Le Maire,



Dominique PETIT

